

MÉTROPOLE DE LYON

Envoyé en préfecture le 05/03/2021 Reçu en préfecture le 05/03/2021

RÉPUBLIQU Affiché le NCAISE

ID: 069-216902569-20210211-V_DEL_210211_8-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de 11 février 2021

Compte rendu affiché le 18 février 2021

Date de convocation du conseil municipal le 5 février 2021

Présidente : Madame Hélène GEOFFROY, La Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Fréderic KIZILDAG

Membres présents à la séance :

GEOFFROY, Stéphane GOMEZ. Kaoutar Hélène DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOSTEFAOUI, Ahmed MOINE, Myriam CHEKHAB. Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN, KAOUAH, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma Nassima FARTAS, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Fréderic KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, Carlos PEREIRA, David LAÏB, Maoulida M'MADI, Christine Audrey WATRELOT, Richard MARION, Ange VIDAL

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Pierre BARNEOUD - ROUSSET à Kaoutar DAHOUM Yvan MARGUE à Stéphane GOMEZ Christine JACOB à Muriel LECERF Harun ARAZ à Hélène GEOFFROY Sacha FORCA à Christine BERTIN

Membres absents:

Mustapha USTA

Nombre de membres Art 2121-2 En Qui ont pris part à la délibération 43 43 42

Objet:

Subventions aux Offices Centraux de la Coopération à l'Ecole 2021

V DEL 210211 8

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le

ID: 069-216902569-20210211-V_DEL_210211_8-DE

Rapport de Madame DAHOUM,

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, des subventions sont attribuées aux écoles de la commune afin de leur permettre, via les Offices Centraux de la Coopération à l'Ecole (OCCE), de régler directement certaines dépenses scolaires qui ne peuvent pas être prises en compte dans le cadre des marchés publics :

- le soutien de projets spécifiques (sorties pédagogiques exceptionnelles, financement d'intervenants thématiques...) ;
- la réponse à des besoins particuliers en équipement collectif (matériels et mobiliers pédagogiques comme par exemple du matériel de motricité et des jeux spécifiques...);
- le soutien des RASED (Réseaux d'Aide Spécialisés) et des classes spécialisées (ULIS, UEP2A et UEEA) pour l'achat de fournitures et matériels spécialisés ;
- la participation à la cotisation d'assurance scolaire.

Les crédits permettant le calcul de la subvention pour chaque école sont répartis de la manière suivante :

- -15 euros par élève en élémentaire ;
- 17 euros par élève en maternelle ;
- 300 euros par classe pour les sorties scolaires en maternelle ;
- 229 euros par poste d'enseignant spécialisé (maître E et maître G) pour les RASED ;
- 382 euros par classe spécialisée (ULIS, UEP2A, UEEA).

Participation à la cotisation d'assurance scolaire (0,25€ par enfant et personnel) .

Un état des sommes versées est établi au vu des effectifs et nombre de classes des établissements scolaires de la Commune est joint au présent rapport pour validation par le conseil municipal.

Un contrôle de l'utilisation des différentes subventions est réalisé en fin d'année civile.

La dépense globale est de 160 893€. Ce montant sera inscrit au BP 2021.

En conséquence, je vous propose :

▶ d'attribuer aux OCCE les subventions telles que proposées dans le tableau ci-joint.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/03/2021

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le

ID: 069-216902569-20210211-V_DEL_210211_8-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Considérant que les subventions permettent aux écoles de la commune, via les offices centraux de la coopération à l'école (OCCE), de régler directement certaines dépenses scolaires qui ne peuvent pas être prises en compte dans le cadre des marchés publics ;

Considérant l'intérêt pour la Ville de maintenir le soutien financier :

- aux écoles vaudaises pour des projets spécifiques (sorties pédagogiques exceptionnelles, financement d'intervenants thématiques...), des besoins particuliers en équipement collectif (matériels et mobiliers pédagogiques comme par exemple du matériel de motricité et des jeux spécifiques...) et le paiement d'une quote-part de leur cotisation d'assurance :
- aux RASED (Réseaux d'Aide Spécialisés) , aux classes spécialisées (ULIS, UEP2A, UEEA) pour l'achat de fournitures et matériels spécialisés.

Entendu le rapport présenté le 11 février 2021 par Madame Kaoutar DAHOUM, deuxième adjointe, déléguée à l'Education et à la Petite Enfance ;

Après avoir délibéré, décide :

▶ d'attribuer aux OCCE les subventions telles que proposées dans le tableau ci-joint.

Nombre de suffrages exprimés : 42
Votes Pour : 42
Votes Contre : 0
Abstention : 0
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 11 février 2021.

Pour extrait conforme,

#signature#

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le



VAULX EN VELIN - MÉTROPOLE DE LYON SUBVENTIONS RELATIVES aux CRÉDITS LIBRES OCCE EXERCICE 2021

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	Effectifs scolaire s 2020	Crédits Libres Effectifs X 15,00 Euros	Assurances scolaires élémentaire	Classes spécialisées (ulis uep2a ueea) 382,00 €/ Classe	RASED (maître E et G) 229€/poste	TOTAL GÉNÉRAL PAR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
Elémentaire René BEAUVERIE OCCE RHONE COOP	203	3 045,00 €	88,50€	382,00€		3 515,50 €
Elémentaire René CARTAILHAC OCCE RHONE COOP	152	2 280,00 €	67,75€	382,00€		2 729,75 €
Elémentaire Angélina COURCELLES OCCE RHONE COOP	290	4 350,00 €	77,50€	382,00€	458,00€	5 267,50 €
Elémentaire Ambroise CROIZAT OCCE RH COOP	229	3 435,00 €	60,75€	382,00€		3 877,75 €
Elémentaire Pierre et Marie CURIE OCCE RH COOP	240	3 600,00 €	63,50 €		229,00€	3 892,50 €
Elémentaire Anatole FRANCE OCCE RH COOP SCOL	163	2 445,00 €	43,25€			2 488,25 €
Elémentaire Anne FRANK OCCE RH COOP SCOL	169	2 535,00 €	72,25€	382,00€	229,00€	3 218,25 €
Elémentaire Youri GAGARINE OCCE RH COOP 098701	319	4 785,00 €	85,00€	764,00€	458,00€	6 092,00 €
Elémentaire Jules GRANDCLEMENT OCCE RH COOP	336	5 040,00 €	89,75€			5 129,75 €

Reçu en préfecture le 05/03/2021

fiché le



ID: 069-216902569-20210211-V_DEL_210211_8-DE

Elémentaire Martin Luther KING OCCE RH COOP SCOL	288	4 320,00 €	76,50€	382,00€	458,00€	5 236,50 €
Elémentaire Paul LANGEVIN OCCE Ecole Publique Elémentaire Langevin	351	5 265,00 €	93,00€	382,00€		5 740,00 €
Elémentaire Fédérico Garcia LORCA OCCE RH COOP SCOL	268	4 020,00 €	71,25€	382,00€		4 473,25 €
Primaire Anton MAKARENKO OCCE RH COOP SCOL	212	3 180,00 €	90,50€		229,00€	3 499,50 €
Elémentaire Frédéric MISTRAL OCCE RH COOP SCOL	356	5 340,00 €	94,00€		229,00€	5 663,00 €
Elémentaire Pablo NERUDA OCCE RHONE COOP SCOL	129	1 935,00 €	34,25€		229,00€	2 198,25 €
Elémentaire Jean VILAR OCCE COOP SCOL	344	5 160,00 €	91,50€	764,00 €	458,00€	6 473,50 €
Elémentaire Henri WALLON OCCE RH C00P	333	4 995,00 €	88,50€	764,00 €	229,00€	6 076,50 €
TOTAL ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	4382	65 730,00 €	1 287,75€	5 348,00€	3 206,00 €	75 571,75 €

Reçu en préfecture le 05/03/2021

fiché le



ID: 069-216902569-20210211-V_DEL_210211_8-DE

ÉCOLES MATERNELLES	Effectifs scolaire s 2020	Classes 2020-2021	Crédits Libres Effectifs X 17,00 Euros	Assurances scolaires maternelles	Sorties scolaires maternelles 300€/classe	TOTAL GÉNÉRAL PAR ÉCOLE MATERNELLE
Maternelle René BEAUVERIE OCCE COOP SCOL	132	6	2 244,00 €		1 800,00€	4 044,00 €
Maternelle Angélina COURCELLES OCCE COOP SCOL	169	8	2 873,00 €	44,25€	2 400,00 €	5 317,25 €
Maternelle CARTAILHAC OCCE COOP SCOL	105	4	1 785,00 €		1 200,00 €	2 985,00 €
Maternelle Ambroise CROIZAT OCCE COOP SCOL	154	6	2 618,00 €	40,00€	1 800,00 €	4 458,00 €
Maternelle Pierre et Marie CURIE OCCE RH COOP SCOL	165	7	2 805,00 €	43,00 €	2 100,00€	4 948,00 €
Maternelle Anatole FRANCE OCCE RH COOP SCOL	138	6	2 346,00 €	36,00€	1 800,00 €	4 182,00 €
Maternelle Anne FRANK OCCE RH COOP SCOL	104	5	1 768,00 €		1 500,00€	3 268,00 €
Maternelle Youri GAGARINE OCCE RH COOP SCOL	110	5	1 870,00 €	28,75€	1 500,00€	3 398,75 €
Maternelle Le CHAT PERCHE OCCE RH COOP SCOL	113	5	1 921,00 €	29,50€	1 500,00€	3 450,50 €
Maternelle Jules GRANCLEMENT OCCE RH COOP SCOL	200	9	3 400,00 €	52,25€	2 700,00 €	6 152,25 €
Maternelle Martin Luther KING A OCCE RH COOP SCOL	79	4	1 343,00 €	20,75€	1 200,00€	2 563,75 €
Maternelle Martin Luther KING B OCCE RH COOP SCOL	100	5	1 700,00 €	26,25€	1 500,00 €	3 226,25 €

Reçu en préfecture le 05/03/2021

ID: 069-216902569-20210211-V_DEL_210211_8-DE

TOTAL MATERNELLES	2795	124	47 515,00 €	606,25€	37 200,00€	85 321,25 €
Maternelle Henri WALLON OCCE RH COOP SCOL	211	9	3 587,00 €	55,00€	2 700,00€	6 342,00 €
Maternelle Jean VILAR OCCE COOP	109	5	1 853,00 €	28,50€	1 500,00€	3 381,50 €
Maternelle André VIENOT OCCE RH COOP	84	4	1 428,00 €	22,00€	1 200,00€	2 650,00 €
Maternelle Pablo NERUDA OCCE COOP SCOL	102	5	1 734,00 €	26,75€	1 500,00€	3 260,75 €
Maternelle Frédéric MISTRAL OCCE RH COOP SCOL	206	9	3 502,00 €	53,75€	2 700,00€	6 255,75 €
Primaire Anton MAKARENKO OCCE RH COOP SCO	132	6	2 244,00 €		1 800,00€	4 044,00 €
Maternelle Fédérico Garcia LORCA OCCE COOP SCOL	163	7	2 771,00 €	42,50€	2 100,00€	4 913,50 €
Maternelle Paul Langevin OCCE RH COOP SCOL	219	9	3 723,00 €	57,00€	2 700,00 €	6 480,00 €

RÉCAPITULATIF TOTAL CRÉDITS ÉLÉMENTAIRES :75 571,75 € TOTAL CRÉDITS MATERNELLES :85 321,25 €

TOTAL GÉNÉRAL: 160 893,00 €